



Conseil en dermo-cosmétique pharmaceutique

Certificat de Qualification Professionnelle

EXPERTISE SANTE BEAUTE

Objectif

Etre capable de gérer, animer et développer de manière autonome les rayons hygiène et dermo-cosmétique à l'officine.

Programme

- Apprendre à analyser les constituants des produits dermo-cosmétiques pour en identifier les propriétés et les indications.
- Savoir établir un diagnostic cutané pour apporter un conseil approprié en matière de prévention, de soins dermo-cosmétiques et d'hygiène corporelle.
- Etre à l'aise et efficace dans l'acte de « vente-conseil »
- Etre capable de définir et mettre en œuvre une politique commerciale pertinente au vu de la zone de chalandise et de la situation concurrentielle de l'officine.
- Apprendre à organiser le point de vente de manière optimale
- Maîtriser les achats et la gestion des stocks.

Pédagogie

Apport scientifique, étude des cas, jeux de rôle, travaux pratiques (diagnostic de peau, soins et maquillage).

Conférences animées par les acteurs incontournables des marchés de l'hygiène et de la dermo-cosmétique.

Mise en œuvre des acquis en cours de formation à travers la réalisation d'un projet de développement du rayon dermo-cosmétique propre à chaque stagiaire.

Modalités

Durée : 280 heures sur 10 mois.

Rythme : 1 jour par semaine en centre de formation

Public : Préparateurs en pharmacie en activité ou bénéficiant d'un contrat de professionnalisation, pharmaciens.

Profil des formateurs : Pharmaciens, experts de la vente et du merchandising, professionnels de la dermo-cosmétique.

Un Certificat de Qualification Professionnelle créé
par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et
de la Formation Professionnelle de la Pharmacie
d'Officine.

Reconnu par l'ensemble de la profession



Association des Cours Professionnels de la Pharmacie

49, avenue du Pont de Bois - BP 60272

59665 Villeneuve d'Ascq

Tel : 03.20.59.17.17

E-mail : contact@arcpp.org